



## Pourquoi Eric Bonnet a cédé Carl Software



(Crédits : DR)

Fondateur et unique actionnaire de Carl Software, Eric Bonnet a revendu l'éditeur de logiciels au groupe Berger-Levrault. Après 21 années de croissance consécutives et la constitution d'une entreprise de près de 150 salariés, le dirigeant a estimé ne plus être l'homme de la situation.

*"Quand tout va bien, c'est un bon moment pour partir"* . Après avoir bouclé une 21e année de croissance consécutive et réalisé en 2017 le meilleur exercice de son histoire (15 millions d'euros de chiffre d'affaires, 1,4 million d'euros de résultat net), Eric Bonnet vient d'annoncer la cession de Carl Software, qu'il a fondé en 1985 et dont il était l'unique actionnaire, au groupe français Berger-Levrault (165 millions d'euros de chiffre d'affaires, 1 700 salariés).

Un adossement qui doit permettre à l'éditeur de logiciels basé à Limonest, spécialisé dans la gestion de maintenance et l'asset management, d'accélérer son développement à l'international et d'accroître ses capacités de R&D avec l'objectif de " *dynamiser la croissance de l'entreprise en lui conférant une taille significative pour la conquête de nouveaux marchés*" selon les termes d'un communiqué commun.

Mais ce n'est pas la seule finalité de cette opération. La cession de Carl Software répond également à une aspiration du dirigeant Eric Bonnet. Il souhaite prendre du recul.

*" J'ai fait le constat depuis deux ou trois ans que j'étais plus à l'aise et heureux dans une phase de création que dans la gestion d'une entreprise à l'ambition internationale. Cela ne demande pas les mêmes qualités. Je suis persuadé de ne plus être l'homme de la situation pour la suite de l'aventure, alors je préfère passer la main plutôt que de brider Carl Software"* , commente-t-il.

Tandis que des signaux internes, à l'image d'une demande d'organisation plus structurée, sont remontés lors d'une enquête R.H auprès des salariés.

*" Les résultats sur le bien-être au travail et la perception des dirigeants étaient très positifs, mais il y avait des attentes qui correspondent à la vie d'une entreprise de 150 salariés. J'ai considéré que je n'avais pas le profil pour mener à bien ces changements"*, poursuit-il.



## Nouvelle vie

Dans un premier temps, le dirigeant de 50 ans, désormais vice-président de **Carl Software**, reste au sein du groupe pour accompagner la transition, mais se retire de l'opérationnel.

" *La suite n'est pas totalement définie et rien n'est exclu. Par exemple, je pourrais continuer à faire du conseil pour l'entreprise. Mais j'ai également d'autres projets* " , rapporte Eric Bonnet

Il s'apprête à se lancer dans une nouvelle vie : avec le fruit de la vente de Carl Software (dont le montant est gardé confidentiel), il entend développer avec son frère un réseau de théâtres d'humour dans une dizaine de villes en France.

Eric Bonnet va aussi se consacrer à l'écriture, son autre passion.

" *Je peux le dire maintenant, j'ai déjà écrit un roman autobiographique sous le pseudonyme d'Eric Sagan* " , révèle-t-il.

Autopublié, le récit *Lettre à Hervé*, l'histoire d'un garçon d'une vingtaine d'années qui tombe amoureux d'un autre homme, s'est écoulé à 18 000 exemplaires selon l'auteur.

Alors, au moment de passer la main, celui qui confie n'avoir " *jamais eu l'ambition d'être un chef d'entreprise ni de faire un maximum de profits* " s'estime serein.

"*J'ai eu la chance d'accompagner cette entreprise pendant toutes ces années. Alors je suis peut-être un peu nostalgique de céder Carl Software, mais aussi très fier de le voir désormais voler de ses propres ailes*".

## Véritable projet industriel

Avec sa bonne dynamique durable, l'éditeur de logiciels a attiré les convoitises, et plusieurs projets de reprise sont arrivés sur le bureau d'Eric Bonnet.

"*Les conditions ont été idéales : j'ai eu le choix et le temps pour choisir le nouvel actionnaire. Déjà, je voulais un véritable projet industriel* " , détaille le dirigeant qui a toujours refusé de faire rentrer des fonds financiers au capital. *Le fait que le groupe Berger-Levrault soit un éditeur de logiciels français avec 300 ans d'histoire est un élément qui a également compté. Et la volonté des nouveaux actionnaires pour développer l'entreprise semble claire.*"

Le cédant a obtenu des garanties : Carl Software va garder son nom et de " *l'autonomie* " au sein du nouvel ensemble et restera basé à Limonest. Très implanté dans le secteur public, Berger-Levrault compte sur cette acquisition pour accroître ses parts dans le secteur privé.

" *Et, inversement, l'arrivée au sein de ce grand groupe va permettre à Carl Software d'avoir accès aux collectivités locales. La société va aussi pouvoir compter sur la présence de Berger-Levrault pour s'implanter en Amérique du Nord par exemple. Nous avons essayé il y a quelques années, mais cela s'était traduit par un échec. Désormais, Carl Software a toutes les cartes en main pour réussir* " , conclut Eric Bonnet.